

COMMUNE DE CERISÉ n°310

LE BULLETIN MUNICIPAL

Agenda 21 II

Festival Transition Écologique

Ensemble poursuivons
notre engagement

Déchets, Énergie,
Eau, Transports,
Vivre ensemble, etc.

Cerisé

Mercredi 21 octobre
Salle Abel Leroux
De 18 h 30 à 20 h 00

Entrée libre

Quiz, film et ateliers pour la co-construction
avec les habitants du nouveau programme d'action
vers un territoire plus durable

Programme complet disponible sur :
www.ville-alencon.fr ou www.alercon durable.fr



Réunion du Conseil Municipal du 8 septembre 2015

Mairie de Cerisé : Place du Citoyen

☎ 02.33.29.39.29

☎ 02.33.31.73.08

cerise.mairie@laposte.net

Heures d'ouverture : Mardi et vendredi 14 h 00 à 18 h 30
Mercredi 8 h 30 à 11 h 30

Permanence :

Monsieur Patrick COUSIN, Maire, sur rendez-vous

Monsieur Antoine MOREAU, 1^{er} Adjoint, sur rendez-vous

Madame Nicole BLAIS, 2^{ème} Adjoint, sur rendez-vous

Madame Brigitte BARRÉ, 3^{ème} Adjoint, sur rendez-vous

Conseil Municipal :

Mme Amélie LECONTE

M. Xavier BOUJU

M. Emmanuel LOCHET

M. Claude THEROU

M. Claude GASCHE

M. Pascal BERTHOMÉ

M. Daniel LEPLAY

M. Eric MANOURY

Mme Laure CHARTRAIN

Mme Catherine GUIGNOCHAU

Assistante sociale : Madame Stéphanie **GAUCHÉ**

21 Place de la Paix 61000 Alençon

Permanence : Centre Social de Courteille, le lundi de 14 h 00 à 16 h 30
Centre Social de Perseigne, le jeudi de 9 h 30 à 12 h 00

| | | | | |
|------------------|-------------|--------------------|-------------|----------------|
| Urgence : | 18 Pompiers | Dépannage : | Eaux | 09 69 36 62 66 |
| | 15 SAMU | | Electricité | 09 72 67 50 61 |
| | 17 Police | | Gaz | 08.10.433.061 |

Ecole : Groupe scolaire "Ernest MÉGISSIER"

Directrice : Madame Sabrina FONTAINE

Tél 02.33.29.62.93

Garderie scolaire (Pour les inscriptions s'adresser à la mairie)

=> matin : de 7 h 45 à 8 h 20

=> soir : de 16 h 30 à 18 h 15 et mercredi : de 11h30 à 12h15 (payante selon tarif en vigueur)

Déchetterie Alençon-Nord

Novembre à Mars : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h le samedi

Avril à octobre : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au vendredi
de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h le samedi

Pour tout renseignement : Tri sélectif 0800 50 89 81

La collecte des déchets recyclables (sacs bleus et jaunes) => jeudi matin

Les déchets ménagers => lundi et jeudi matin

Les encombrants => Rendez-vous dans les 2 déchetteries

Les Associations de Cerisé :

"Sports et Loisirs"

Présidente : Mme Marie-Françoise TAUPIN

Club des Pommiers

Président : M. Michel BOISSONNOT

"Les Amis du Patrimoine"

Président : M. Jean-Nicolas BART

Association des Parents d'élèves

Président : M Luis GENUEZ

BULLETIN MUNICIPAL n°310



Réunion du Conseil Municipal

Séance du 8 septembre 2015

| |
|---------------|
| Ordre du Jour |
|---------------|

A - Finances communales :

- 1) Décision modificative n°1 - opération d'ordre budgétaire

B - Patrimoine communal :

- 1) Relais assistants maternels de l'intercommunalité - convention de mise à disposition de locaux et de matériel
- 2) Effacement des réseaux : rue d'Alençon - rue du Parc - rue du Général Leclerc

C - Personnel communal :

- 1) Nouvelles activités périscolaires : suppression et création de poste

D - Affaires générales

- 1) Création d'une commune nouvelle
- 2) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (exercice 2014)
- 3) Approbation des rapports de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et attribution définitive de compensation à compter du 1^{er} janvier 2015.
- 4) Modification des compétences exercées par la Communauté Urbaine d'Alençon
- 5) Modification des statuts du Syndicat d'Energie de l'Orne (SE61)
- 6) Rapport d'activités 2014 du Syndicat d'Energie de l'Orne (SE61)
- 7) Modification des statuts du Syndicat d'informatique des communes de l'Orne (SMICO)

E - Divers



A - Finances communales :

1) Décision modificative n°1 - opération d'ordre budgétaire

Le Conseil Municipal a approuvé la décision modificative n°1 présentée. Déséquilibre au niveau des prévisions budgétaires pour les opérations d'ordre. Ajout de 1.00€ au compte 61522 (entretien des bâtiments) et retrait de 1.00€ au compte 6811 (dotation aux amortissements).

B - Patrimoine communal :

1) Relais assistants maternels de l'intercommunalité - convention de mise à disposition de locaux et de matériel

Le Conseil Municipal approuve la convention pour la mise à disposition de la salle des Pommiers au Relais Assistants Maternels de septembre 2015 à août 2016.

2) Effacement des réseaux : rue d'Alençon - rue du Parc - rue du Général Leclerc

a) Réseau basse-tension

Il est présenté au Conseil Municipal, le projet d'effacement du réseau basse-tension sur la rue d'Alençon, la rue du Parc et la rue du Général Leclerc. L'estimation globale de l'effacement Basse Tension est évaluée à 272 538 €.

FINANCEMENT PROPOSÉ

| LES FINANCEURS | Coefficient | CERISE Rue d'Alençon - Rue du Parc |
|--------------------------------------|-------------|---------------------------------------|
| Subventions SE 61 ou FACE C | 65% | 177 150 € |
| Part Communale | 18.333% | 49 965 € |
| TVA récupéré par la commune (20%) | 16.667% | 45 423 € |
| Total TTC | | 272 538 € |

b) Réseau télécommunication

L'estimation globale de l'effacement du réseau télécommunication est évaluée à 85 406 €. France Telecom prend en charge une partie de la fourniture des chambres et fourreaux en cas d'appui commun.

c) Réseau télécommunication

L'estimation globale de l'effacement du réseau éclairage public est évaluée à 152 443 €. L'éclairage public est à la charge de la Communauté Urbaine d'Alençon, des conventions de co-maîtrise d'ouvrage sont mises en œuvre avec les communes porteuses de projets.

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'effacement des réseaux « **Rue d'Alençon - rue du Parc et rue du Général Leclerc** ».
- de réaliser les travaux d'effacement du réseau Basse Tension, estimés à 272 538 € TTC, représentant une part communale de 49 965 €, du réseau télécommunication estimé à 85 406 € et, les travaux d'éclairage public estimés à 152 443 €.
- de coordonner les travaux d'effacement des réseaux.
- de demander une subvention aux différents organismes.

C - Personnel communal :

1) Nouvelles activités périscolaires : suppression et création de poste

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De supprimer un emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet à raison de 4 heures par semaine d'école et de créer un emploi d'animateur à temps non complet à raison de 4 heures par semaine d'école.

D - Affaires générales

1) Création d'une commune nouvelle

- VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2113-1 et suivants ;
- Considérant qu'une commune nouvelle peut être créée à la demande de tous les conseils municipaux;
- Considérant que la commune de Cerisé est contiguë à la ville d'Alençon;
- Considérant l'absence de discontinuité de bâti entre la ville d'Alençon et la commune de Cerisé et l'évolution de la notion de territoire et des bassins de vie;

- Considérant que l'histoire de Cerisé est liée depuis toujours à l'agglomération Alençonnaise. Intégration au district en 1969 et à la Communauté Urbaine en 1996.
- Considérant l'évolution institutionnelle de notre pays, la création de la grande région Normandie, les projets des autres villes de la Région Normandie pour accroître leur influence au sein de cette nouvelle institution;
- Considérant que seule une ville d'Alençon plus vaste, plus forte démographiquement sera capable de rivaliser à l'échelle de la Région et conserver son attractivité et préserver son développement économique au sein de la concurrence régionale;
- Considérant que l'intégration des 834 Ceriséennes et Ceriséens est de nature à renforcer le statut de ville préfectorale d'Alençon;
- Considérant que lors des élections départementales, la commune de Cerisé a été rattachée à la ville d'Alençon : canton n°2 - Alençon 1,
- Considérant l'utilité d'engager le processus avant la fin de la présente année ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve la création d'une commune nouvelle** entre la ville d'Alençon et la commune de Cerisé,
- **Demande au conseil municipal de la ville d'Alençon de se prononcer** sur cette création d'une commune nouvelle
- Autorise M. le Maire à prendre toutes dispositions pour mener à bien ce dossier.

2) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (exercice 2014)

Un avis favorable a été donné sur le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2014.

3) Approbation des rapports de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et attribution définitive de compensation à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le Maire présente au Conseil Municipal les rapports de la CLECT suite :

- ✓ au transfert de la compétence « Politique de la Ville » de la Ville d'Alençon à la Communauté Urbaine d'Alençon à compter du 1^{er} janvier 2015. L'évaluation proposée s'élève à 141 936€, elle est à déduire de l'attribution de compensation de 4 725 231 € perçue par la ville en 2014.
- ✓ à l'intégration de la commune de Chenay au 1^{er} janvier 2014. L'attribution de compensation proposée s'élève à 32 113€.
- ✓ à l'examen de la compétence « voirie », celle-ci s'applique sur le transfert des sections de voirie communale empruntées par les lignes régulières de transport urbain de la CUA. Les communes concernées sont Alençon, Arçonnay, Condé-sur-Sarthe, Saint-Germain-du-Corbéis et Saint-Paterne.
- ✓ à l'actualisation du nombre de points lumineux dans le cadre de la compétence « éclairage public ». Les données chiffrées seront présentées en septembre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'évaluation des charges transférées et les rapports établis par la CLECT.

4) Modification des compétences exercées par la Communauté Urbaine d'Alençon

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, par délibération du 21 mai 2015, le Conseil communautaire a pris acte des nouvelles compétences obligatoires exercées par les Communautés Urbaines qui ont fait l'objet d'un transfert automatique lors de l'entrée en vigueur des lois N°2014-58 du 27 janvier 2014 et, les invite à se prononcer sur le champ d'application des compétences communautaires « Voirie et signalisation, création des infrastructures de charge de véhicules électriques » et « Parcs et aires de stationnement ».

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

1/ **Prend acte** des nouvelles compétences obligatoires exercées par les Communautés Urbaines

2/ **Accepte:**

a) le champ d'application de la compétence « Voirie et signalisation, création des infrastructures de charge de véhicules électriques » sur la base d'un transfert partiel. Ainsi, s'ajouteront à la voirie des zones d'activités les voies empruntées par les lignes régulières du transport urbain communautaire, ainsi que la signalisation afférente. Le reste des voiries communales bénéficiant exclusivement aux habitants des communes continuera de relever uniquement de la compétence communale,

b) le champ d'application de la compétence « Parcs et aires de stationnement » aux aires de stationnement : parc Anova, Alencéa, patinoire, Dojo ; il s'agit d'équipements n'étant pas principalement destinés aux habitants d'une commune et qui relèvent donc de la Communauté Urbaine.

5) Modification des statuts du Syndicat d'Énergie de l'Orne (SE61)

Il est présenté au Conseil Municipal la modification des statuts du Se61 qui porte sur la modification de l'annexe aux statuts et deux articles des statuts suite à l'intégration de la Communauté Urbaine d'Alençon au Se61, à la suppression du régime transitoire, à l'intégration des communes nouvelles au Se61 et à modification du classement des communes de l'Orne en régime d'électrification rurale et, à la prise de nouvelles compétences optionnelles par le Se61.

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts de Se61.

6) Rapport d'activités 2014 du Syndicat d'Énergie de l'Orne (SE61)

Un avis favorable a été donné sur le rapport 2014 du Se61.

7) Modification des statuts du Syndicat d'informatique des communes de l'Orne (SMICO)

Avis favorable à l'adhésion de 4 communes et 1 syndicat et au retrait de 3 communes.

Les Echos...

DETECTEURS DE FUMÉE

Rappelons que les incendies domestiques causent environ 800 décès par an en France. La loi n° 2010-238 du 9 mars 2010 a rendu obligatoire l'installation d'un avertisseur autonome de fumée dans tous les logements à compter du 8 mars dernier. Il alerte l'occupant d'un début d'incendie.

LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE ET MODIFICATION DES COMPORTEMENTS ROUTIERS

Le Préfet attire notre attention sur les risques routiers. Vous pourrez trouver une information détaillée sur les enjeux de la prévention routière sur le site <http://www.securite-routiere.gouv.fr>.

Pour accéder à votre solde de points restant sur votre permis, une adresse :

<http://www.telepointspermis.fr>

Nous vous rappelons qu'une visite périodique du contrôle technique de votre véhicule est obligatoire, il permet de relever les défauts et d'augmenter la fiabilité des véhicules. Les organismes disposant d'un agrément en 2015 sur Cerisé ou sur les communes avoisinantes sont désormais accessible sur cette page http://www.controletechnique-online.com/controle-technique-cerise_v17387.html

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Dans le cadre de ses missions, le relais propose un atelier d'éveil gratuit en direction des assistantes maternelles de Cerisé, une matinée toutes les mois. Ces ateliers se dérouleront, salle des Pommiers à Cerisé, le mardi 22 septembre 2015, le mardi 3 novembre 2015 ainsi que le mardi 1^{er} décembre 2015 de 9h30 à 11h.

RENTREE SCOLAIRE

Cette dernière s'est déroulée dans de bonnes conditions. 122 élèves répartis en 5 classes. Mme DEUST (22), Mme FONTAINE (24), Mme LUNEAU (25), Mme PIJE (27) et M. AUDUREAU (24)

SPORTS VACANCES

Le bilan des deux semaines de juillet avec l'USDA (Union Sportive d'Alençon) a été positif, 30 enfants, la première semaine et 23 enfants, la deuxième ont participé à toutes ces activités. Ces derniers étaient ravis.

AIRES DE JEUX

Veillez à respecter le matériel mis à disposition dans les endroits publics. Les enfants jouent sur ces jeux, merci de tenir vos chiens en laisse, ramasser leurs crottes (des sacs sont mis à votre disposition dans tous ces endroits) et ne jeter pas vos mégots sur l'espace, des poubelles sont à proximité.

Ces consignes de civisme valent pour tout lieu public.

LES ELLES DE L'ORNE

Dimanche 11 octobre 2015 à Damigny, à 10h30, de nombreuses femmes, tout de rose vêtue, prendront la ligne de départ de la première édition de la course marche « Les Elles de l'Orne ». Cette dernière est organisée en faveur du dépistage du cancer du sein. Le montant total des engagements sera reversé au comité de l'Orne de la Ligue contre le cancer et à la commune de Damigny. Venez nombreuses.

TELETHON

Retenez dès maintenant la date du vendredi 4 décembre 2015 où marche nocturne, cabaret et crêpes seront au rendez-vous à Condé sur Sarthe.

PLANNING DES ACTIVITES

Arts Plastiques : lundi à 20h30 - salle Abel Leroux.

Professeur : Thierry AUREGAN

Tango : mardi de 19h30 à 22h30 - salle des Pommiers

Professeurs : Sylvie et Michel

Danse : deux week ends par mois à la salle Abel Leroux.

Professeur : Pascale PARIS

Judo : mercredi de 17h30 à 21h30 - salle des Pommiers

Professeur : Patrick GRAINDORGE

Gymnastique volontaire : mercredi de 9h30 à 10h30 et le jeudi de 21h à 22h - salle des Pommiers

Professeur : Isabelle FERNANDEZ

Théâtre : jeudi de 20h30 à 23h pour les répétitions.

Présidente : Séverine LARTAUD

COORDONNEES DU SITE DE LA COMMUNE

Si vous désirez avoir des renseignements sur les activités de la commune, les dates des manifestations ... un site est à votre disposition.

cerise.communaute-urbaine-alencon.fr

DATES A RETENIR

| | | |
|------------------------------|--------------------|---|
| Concours de belote | Salle des Pommiers | 10 octobre 2015 Inscriptions à partir de 13h30 |
| Les Elles de l'Orne | Damigny | 11 octobre 2015 |
| Théâtre de la Courte Echelle | Salle des Pommiers | Samedi 31 octobre 2015 à 20h45 |
| Bourse aux jouets | Salle des Pommiers | 15 novembre 2015 |
| Téléthon | Condé sur Sarthe | 4 décembre 2015 |
| Elections Régionales | Mairie | 6 et 13 décembre 2015 |

La troupe de théâtre «La Courte Echelle» vous présentera
une comédie policière
de Jean-Yves Chatelain - **LA CHAMBRE 13**
Mise en scène Catherine Boutigny

Hauterive Salle Communale
Vendredi 16, samedi 17 octobre 20h45
Dimanche 18 octobre 15h00
un don sera fait au profit des écoles du RPI

Radon Foyer Rural
Samedi 24 octobre 20h45
Un don sera fait au profit de l'association ESFRVH

Cerisé
Samedi 31 octobre 20h45
Salle des Pommiers
Un don sera fait au profit du CCAS

Le Mêle sur Sarthe
Salle Daniel Rouault
Samedi 7 novembre 20h45
Dimanche 8 novembre 15h00

Prix :
- Adulte 8€
- Enfant jusqu'à 12 ans 5€
Un euro sera reversé à l'association handi chiens pour chaque billet vendu
La soirée du samedi 7 novembre sera jouée au profit de l'association «Vaincre la mucoviscidose»

Réservation :
Catherine : 02 33 27 10 51
- Babette : 02 33 29 64 75
- Stéphanie : 06 74 25 96 37

Réalisation de graphic par Laurence Desail

L'équipe info vous souhaite une bonne rentrée